L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

MERCREDI MATIN, 20 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. J. Montgomery, à 10 heures et demie, au No 26 de la rue Marigny, près de l'ancienne Ursulines—Tout le contenu de la dite maison, consistant en beaux meubles de chambres à coucher ; meubles bronzés, belle de salon ; meubles de salle à manger ; tapis, glaces d'angleterre, porcelaine et verrerie, et un beau piano Pleyel.

Par Placide J. Spear, à 10 heures, à l'encoignure des rues Claiborne et Commune—Marchandises sèches, ainsi que comptoirs, étagères, &c., formant le stock d'une mercerie, pour un moins avariée pendant la traversée de Liverpool.

Par J. Dejan, jr. dans sa nouvelle salle d'encan, rue Chartres, coin Carondelet—Meubles, glaces et meubles de bureau—De plus à 11 heures du matin, au No 118, rue St-Philippe, entre St-Claude et Rampart, des meubles et linge de corps.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No. 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, linge, bonneterie, "notions," &c.

Par G. Lamonnet, au No 89 de la rue de Chartres—Habillements fins, chapeaux, articles de toilette.

☞ Achetez vos cigares et chocolats chez M. Ernest Tarzin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

BEAUX MEUBLES. — L'attention des personnes qui tient une maison, et du public, en appelle sur la vente de beaux meubles de salon et de bois de rose, de salon et de chambre, glaces françaises, tapis et plus encore, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures et demie du matin, dans la maison de résidence à trois étages, au bâtiment rue Marigny No 26, près le coin de la rue de la Victoire, Troisième District, par le ministère de M. S. J. Montgomery, encanteur.

☞ M. J. Dejan jr., encanteur, vendra, à 11 heures du matin, rue S. Philippe, entre les rues St Claude et Rampart, pour le compte de la succession d'Augustine Pigeon, meubles, nippes, linge, et à 11 heures, rue Chartres No 183 de bons meubles, bois de lit, plancher, etc.

BAZAR.—Samedi 23 octobre à midi, M. G. de Fériet, vendra, à la Bourse St-Charles, pour le terme de 10 ans, le contrat pour la construction d'un bazar à l'emplacement qui s'étend entre les magasins rotogen, marché à la viande, les rues St-Pierre et Levée. Ouvert les conditions de cette vente à la page des ventes.

THÉATRES.

Ce soir, Mercredi, 20 octobre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—The Merchant of Venice,—et une pièce comique.

THÉATRE ST CHARLES—Aladdin, pièce burlesque,—et un quadrille.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Much ado about a Merchant of Venice.

☞ Le capitaine Meyer et le comptable F. Schmidt, du steamer *Saxonia*, de Hamburg, sont priés de M.M. Williams, Puisard & Co, agents, de venir en faire remettre une liasse de journaux européens les plus renommés, pour les prêter, en remerciements.

AU BÉNÉFICE DE LA FOIRE DE ST MAURICE—Le produit du concert que nous avons annoncé pour aujourd'hui mercredi, 20 du courant, à la salle de la Compagnie Allemande, au coin de la rue Bienville et de la rue Dauphine de la Bourse St Maurice, sera consacré à l'achèvement de l'Église St Maurice, nous recommandons de nouveau ce concert à l'attention de nos lecteurs. Ils trouveront le programme dans nos colonnes d'annonces. Ce programme est riche, varié, et fort agrément. M. A. Du Quesnay qui l'a organisé et qui le dirige, aura le concours de gens d'un talent élevé et de nombre d'amateurs de talent. En conséquence, le succès nous paraît certain. Nous nous en réjouissons d'avance, car il faut bien que l'Église St Maurice commencée depuis si longtemps, puisse être achevée. A ce soir donc la foule à la Salle Allemande de la rue Bienville.

COMPAGNIE BARBARIN D'ÉCLAIRAGE AU GAZ, DE LA LOUISIANE — Cette compagnie, attendus et longtemps, est enfin constituée comme nos lecteurs ont pu s'en convaincre depuis quelques jours, en jetant les yeux sur nos annonces où se trouve le texte même de la charte de la compagnie. On sait que le but en est de éclairer simultanément un vaste espace avec un seul usage de l'électricité. Le capital de la Cie. 1666; divisé en 250 actions de $100, et fixé à $25,000 Cette division, à la portée de beaucoup de petits capitalistes, sera bien vu du public, et nous augurons on ne peut mieux de cette entreprise indépendante. Nous trouvons aussi parmi les officiers de la compagnie des noms qui nous inspirent toute confiance, et l'on peut être sûr que avec une pareille direction le succès ne manquera pas de couronner les efforts de M Barbarin, succès auquel tout le monde applaudira sincèrement dans notre communauté. Voyez la charte de la compagnie à la seconde page de l'Abeille.

AUX PLANTEURS SUCRIERS. — M. Thos. B. Bosley, du dépôt de machines, rue Perdido, No. 9, vient de recevoir un moulin pour les cannes à sucre, moulin complété par une machine à transporter les cannes et la bagasse, et aussi, le moulin peut rouler pour quatre bœufs et fait de cinq par 24 heures. Ce nouveau moulin, avec tout ce qui en dépend, peut être mis en opération quatre jours après qu'il a été reçu par le planteur sur son habitation. M. Bosley a aussi des chaudières adaptées à la machine dont il est question. Nous engageons les planteurs à lire l'annonce de M. Bosley qui a à vendre ce moulin et bien d'autres machines toute, intéressantes pour les planteurs, cultivateurs, et fermiers, mais en ce moment le moulin dont nous parlons a non seulement le mérite de l'actualité, mais encore celui du progrès et de la perfection relative. La roulaison des cannes est probable, mais il reste encore plus de temps qu'il n'en faut pour le transport de ce moulin dans toutes les parties de l'Etat.

MAUVAISES DROGUES.—Nous mettons le public en garde contre ce qu'on appelle *Lozanges pour les vers* ou *Confections pour les vers*. Ces compositions sont annoncées comme de bonnes vies pour l'expulsion des vers, mais il est bien de dire aux personnes qui ont des enfants à garder que dans la plupart des cas ces lozanges sont sans couleur, sans odeur et qu'elles contiennent un principe appelé Santonine qui constitue la prétendue force exterminatrice. Il faut aussi que les parents sachent que la Santonine est dangereuse comme le poison quand elle est administrée à forte dose. La confection des lozanges indique très bien qu'ils ne peuvent tuer avoir la même vertu. Une quantité de médicament est donnée au manipulateur avec la recommandation de l'incorporer à une masse de pâte et de diviser le tout par lozanges, donc chacun est supposé la dose convenable pour un enfant, suivant son âge. On comprend combien cette manière de faire est mauvaise. Tous ces inconvénients et ces dangers sont évités en employant le fameux Vermifuge du Dr McLane, vermifuge fabriqué par MM Fleming Bros., de Pittsburg, seuls. Tous les autres remèdes sont dénués de force comparativement si, toutefois, ils ne sont pas dangereux.

NOIR ANIMAL. — La valeur du noir animal comme engrais est reconnue aujourd'hui de toutes les cultivateurs ; mais ce qui économise le travail et assure de grandes récoltes c'est le superphosphate de noir animal de Kern, qui a toujours en magasin du noir animal pulvérisé de tous les degrés. Les engrais préparés sont absolument indispensables pour les planteurs qui ont peu de terres et qui cultivent le maïs et la canne à sucre, ces deux sortes de produits épuisant rapidement le sol. Il est triste de dépenser un grand travail de labour dans des champs qui ont déjà donné plusieurs récoltes consécutives, car il est certain que les récoltes iront toujours en s'amoindrissant. On perd donc chaque année une partie de son travail ; mais on en double et triple la valeur, au contraire, quand il met en culture une terre engraissée au moyen du superphosphate de noir animal que vendent MM Louis Stern & Bros, fabricants, bureau rue de Chartres No 16.

ARTICLES DE MODE.—Voulez-vous des rubans, des dentelles, des broderies et franges pour robes et manteaux ? Allez chez M Daniel Gorren, rue des Magasins 57, entre les rues Commune et Gravier, où vous trouverez tout cela et maints objets de fantaisie pour dames, demoiselles et enfants. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans le Sud un stock plus riche, plus varié et en même temps plus nouveau et plus élégant. Nous invitons, en conséquence, les acheteurs de la ville et de la campagne et les commerçants en général à aller examiner ces brillants articles qui se vendent chez M. Gorren à tout aussi bas prix qu'ailleurs. 12,17,20,24

☞ La machine à coudre à points torsdes de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges des fées : elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 67 & 118 rue du Canal. ☜

$55.—Ceci est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et le droit de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris—A vendre par M S. Hedrick, 67 et 118 Canal ☜

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et le droit de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris—A vendre par M S. Hedrick, 67 et 118 Canal ☜

☞ Une dépêche reçue par M. Buddendorff annonce que la barque *Patmos*, venant de Marseille, est arrivée hier à la Passe du Sud-Ouest.

GRANDES NOUVEAUTÉS. — M Y. Galinier, rue Royale No 101, entre St-Louis et Conti, informe les dames de la Nouvelle Orléans qu'il sera l'ouverture de ses marchandises de saison demain jeudi, 21 du courant. Le stock est, dit-on, de toute élégance, ayant été choisi par Mme Galinier.—Nous renvoyons nos lecteurs, à plus ample lecture, à l'annonce de M. Galinier, annonce remarquable où est signalé tout ce qui peut flatter le goût des femmes à la mode.

L'établissement dont nous parlons sont attachées d'excellentes modistes de Paris qui seront donner aux articles sortant de la maison Galinier ce cachet particulier et incomparable qu'on trouve seulement dans la grande capitale européenne et qu'on cherchera vainement ailleurs. La nombreuse et riche clientèle de la maison Galinier est invitée à aller visiter les brillantes marchandises dont il est question dans l'annonce.

PILULES POUR LE FOIE. — Les fameuses pilules du Dr McLane pour les maladies du foie se vendent partout. M. John Fleming, rue des Magasins No. 56 ; MM. Fleming Bros, de Pittsburgh, seuls connaissent assez bien les ingrédients qui composent ces pilules pour en faire des préparations utiles, et celles qui viennent de leur laboratoire sont hautement répudiées pour leur pureté et leur valeur. Les plus habiles chimistes et les praticiens les plus éminents des Etats-Unis ont examiné avec soin ces compositions et tous attestent qu'elles sont pures, et que leur action est certaine et toujours efficace. Les certificats sur les bons effets qu'elles produisent viennent, du reste, de tous les parties du pays, et des milliers de gens dont la santé ruinée ne laissait plus aucun espoir ont retrouvé, avec l'usage des pilules de McLane, une santé parfaite. Il devrait donc y en avoir dans toutes les familles. Mais qu'on ait bien soin de demander les pilules pour le foie du Dr McLane, fabriquées par MM. Fleming Bros. de Pittsburg. Toutes celles qui ont vraiment bonne porteur leur signature.

ARMES.—Les amateurs de chasse sont prévenus que M Revol, armurier, rue de Chartres No 210, a en magasin un assortiment d'armes venant des premières fabriques d'Europe, des fusils anglais, français, et d'après le système Lefaucheux. Cet assortiment vaut qu'on aille le visiter. M. Revol qui a obtenu une médaille à l'Exposition, répare les armes et fournit des pièces de rechange aux armuriers de la campagne. Nous recommandons l'annonce de M. Revol parce que nous savons d'expérience que M. Revol est un des plus habiles armuriers de la ville.

BEL ASSORTIMENT D'ARMES.—Mr. J. F. Dittrich, armurier, rue de Chartres, No 82, informe les chasseurs et le public en général qu'il vient de recevoir un bel assortiment de fusils à deux coups, provenant des meilleures fabriques d'Allemagne, de France et d'Angleterre. M Dittrich a, en outre, des armes à feu de toute espèce et de toute portée, fusils, fusils à balles, canards, aux poules d'eau et aux lapins. On en fera des massacres. M. Dittrich fait des réparations à bas prix et qu'il garantit. Voyez son annonce.

☞ Il est par étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points torsdes de WILCOX & GIBBS ; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 67 et 118 Canal ☜

☞ Un fait que étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points torsdes de WILCOX & GIBBS ; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 67 et 118 Canal ☜

☞ Le Poudre Laboré est le parfait, et le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réunit les qualités les autres échoient ; et par les merveilleuses purges qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables aux gens des campagnes.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Grüo, pharmacien, rue Royale, 265.

L'AFFAIRE DE PANTIN.

Nous continuons à donner à nos lecteurs les récits les plus essentiels se rapportant à l'horrible drame du 20 septembre. L'émotion publique, toujours excitée, accueille avec avidité les documents qui s'y rattachent.

Voici d'abord quelques notes transmises de Roubaix et recueillies près des amis les plus intimes de la famille Kincke :

Il y a deux ans, M. Kincke voulait s'établir en Alsace, où il avait acheté une propriété.

Ce projet ayant été abandonné, d'après le désir de sa femme, on croit que le but du dernier voyage de Kincke père, était de vendre sa propriété d'Alsace.

On sait que, parti de Roubaix pour la Belgique, il n'est pas arrivé dans son pays. A-t-il été tué pendant le trajet ?

Il n'était parti que pour quelques jours, ayant de nombreuses commandes à satisfaire. Depuis quelque temps déjà il avait agrandi son établissement et tout dénotait qu'il était en pleine voie de prospérité.

Sa famille remarquait son affection pour ses enfants, dont il s'occupait aux heures de loisir. *Depuis le plus petit jusqu'au plus grand*, dit une voisine, c'était à qui suivrait le pas quand il revenait du travail.

Voici maintenant un fait étrange affirmé par Mlle D—, l'amie intime de Mme Kincke. Cette malheureuse femme, ne voyant pas revenir son mari, en était arrivée à une inquiétude telle qu'elle avait des hallucinations, des pressentiments funestes ; la nuit, en rêve, elle voyait des *champs ensanglantés* et couverts de cadavres. En racontant ces rêves, elle ajoutait qu'elle appréhendait de se coucher. Cela avait lieu quelques jours avant son départ. Le jour même du départ, elle revenait encore sur ses pressentiments. Je ne fais pas ici de la poésie à froid, et Mme Kincke, excellente mère, bonne ménagère, femme énergique, mais dépourvue de toute poésie, en était venue à raconter ses rêves avec une véritable frayeur.

Enfin ce qui pourra ces scènes de pressentiments, constatés du reste dans plus d'un cas semblable. Je rapporte fidèlement le fait affirmé par cette dame, dont la fille est la marraine d'un des enfants, du petit Achille, je crois.

Quant au fait naturel dont la tante de M Kincke aurait signalé l'existence, les versions sont diverses.

M. Rousselle, frère de Mme Kincke, ignore qu'il y ait eu ou fin avant le mariage.

Il n'y en a nulle trace à la mairie de Roubaix.

Mais cela ne prouve rien pour ou contre l'existence de ce fils.

Le journal *la Gazette des Tribunaux*, rien de nouveau encore. On n'a pas encore retrouvé le corps de Kincke père, qui, dans l'opinion de tout le monde, a dû tomber sous les coups du meurtrier de Gustave Kincke, de sa mère, et de ses frères et sœurs.

Un point important a été élucidé. On se rappelle que Tropmann, descendu à l'*Hôtel du Chemin de fer du Nord*, y avait demandé une chambre qu'il ne devait occuper que dans la journée, parce que, disait-il, il ne fait desirer que de nuit dans une usine et que dès lors il ne pourrait se coucher qu'au jour. Cependant, même le jour, il ne couchait pas dans cette chambre, et ne paraissait guère à l'hôtel que pour y prendre des lettres qui lui étaient adressées au nom de Jean Kincke, qu'il prétendait être le sien. Il devenait donc évident qu'il devait avoir un autre domicile où il couchait, et que l'*Hôtel du chemin de fer du Nord* ne devait lui servir qu'à faire croire à Mme Kincke, au moment où elle arriverait à Paris, que son mari y habitait réellement. Cela est si vrai que Tropmann, qui, pour le maître et les employés de l'hôtel, se nommait Jean Kincke, se garda bien de se trouver là à l'arrivée de celle dont il avait décidé la mort.

Il paraît que l'on aurait trouvé ce second domicile : Tropmann aurait logé, mais réellement logé, cette fois, rue du Chemin Vert, à Paris, dans une maison qui, le lendemain du crime, aurait fait l'acquisition de la pelle à main chez un marchand du quai de la Tournelle ; la petite pioche provenant de magasin d'un marchand établi au faubourg St Martin.

Ces deux commerçants ont été appelés et entendus par le chef de la sûreté et le juge d'instruction.

La police serait, dit-on, sur les traces d'un des complices de Tropmann.

On lit dans le *Soir* :

D'après quelques parades échappées à Tropmann dans sa prison, les craintes sur l'on a conçues sur le sort de Jean Kincke seraient fondées.

Il aurait été assassiné pendant le trajet effectué entre Bruxelles et Quebwiller, sur territoire Germer. Les malfaiteurs, n'ayant pas trouvé sur lui la somme qu'ils supposaient en sa possession, auraient pris le parti de se rendre à Paris et d'y attirer le reste de la famille pour s'approprier les fonds dont ils connaissaient l'existence.

On a retrouvé le marchand qui a vendu les outils qui ont servi à creuser la première fosse, celle de Gustave Kincke. Ce marchand a été interrogé ce matin par le juge d'instruction.

Un de nos amis, dont nous attestons la véracité, nous raconte, en passant, que dans la petite rue Moreau (12e arrondissement), son attention fut attirée par un rassemblement qui n'était formé autour d'un homme ivre.

Cet individu insultait les agents qui voulaient l'arrêter. Notre ami est alors la curiosité de suivre les sergents de ville. Auprès du poste, il entendit cet homme s'écrier :

—Vous ne me ferez pas croire que Kincke a assassiné sa femme ! Il y a huit jours, j'ai joué au billard avec lui !

Ce fait, en soi sans importance, si l'individu n'avait été trouvé porteur d'une chemise ensanglantée, roulée sous son bras, de façon à dissimuler les taches.

Il paraît âgé d'environ vingt-cinq ans.

Là s'arrêtent nos renseignements sur cet épisode.

M. Gustave Fischbach fils a envoyé de Quebwiller de curieux détails au *Courrier du Bas Rhin* :

A Quebwiller, l'indignation et la terreur produites par le crime de Pantin sont plus grandes encore que partout ailleurs. C'est là, en effet, que Kincke père est né, c'est là qu'on l'a connu, qu'il a des amis, des parens, c'est là que son fils venait de passer plusieurs jours, qu'on avait vu sa femme et ses enfans l'année dernière encore. L'émotion qu'éprouve dans cette ville et individuelle : partout, dans les rues, sur les places, dans les cafés, le sort jusqu'à onze heures, sont les portes, des groupes s'entretiennent du drame sanglant et se pressent dans les nouvelles que les journaux apportent.

J'ai vu hier plusieurs personnes connaissant particulièrement la famille de Kincke, plusieurs de ses parens aussi. L'opinion générale, dès le premier jour, a été favorable aux Kincke père et fils ; rien n'a pu ébranler qu'ils fassent les auteurs ou les complices de ce forfait.

J'ai été voir le sieur Rollet, beau frère de Kincke ; cet homme est sociable ; sa femme est aimable et bonne. Cela, dans un pays où on ne dit pas grand chose pour ne rien compromettre, le désordre de leur mariage ne sont pas rares, les adieux, les angoisses par lesquelles ils passent depuis plusieurs jours.

J'ai été chez une autre sœur de Kincke, mariée à Quebwiller, dans une famille de tisserands du canton. Cette femme a manqué perdre la raison en apprenant le crime nouvelle. Ah ! ce n'est pas dans un pareil logis, où elle partage avec sa sœur, sa mère, Rollet pour aller prier pour les victimes. Une voisine m'ouvrit complaisamment la porte de ce logis ; quatre ou cinq petits enfans misérablement vêtus, y jouaient. Au-dessus d'une commode, j'ai vu appendu à la muraille un portrait au fusain représentant le père et la mère Kincke et leurs deux fils aînés. Le portrait date de huit ans au moins. Les enfans, en petites blouses, s'appuient sur leurs parens. Le père a l'air d'un brave homme, la mère a l'air d'une bonne femme de ménage, bien portante et forte.

Un autre portrait représentant ce groupe était entre les mains de la femme Rollet, mais il a été envoyé au parquet de Paris. J'ai causé avec la femme Lowe, celle qui a été appelée à la posée pour démasquer le faux Kincke. Elle était toute tremblante encore ; elle a raconté que jamais les époux Kincke n'ont été aspirés, qu'ils vivaient en très bonne intelligence, au contraire. Elle a une peur horrible d'être appelée comme témoin dans cette affaire ; la seule idée de se trouver en présence de l'assassin la fait frémir.

Ici, comme partout, la comédie côtoie le drame. Rollet, le beau-frère de Kincke, s'imagine qu'on veut exterminer la famille entière, et l'on m'a raconté à ce sujet une histoire qui m'aurait paru invraisemblable si Rollet lui même ne m'en avait confirmé le fait :

Avant-hier, M. Jules Lermina, un des rédacteurs du *Gaulois*, se présenta chez Rollet pour lui demander quelques détails sur la famille Kincke. Rollet, qui ne voit partout que des assassins, fit appeler un gendarme, qui mena notre confrère à l'Hôtel de Ville. Là, M. Lermina put faire constater son identité.

Les renseignements suivants sont tirés des journaux de Paris du 1er octobre :

Le nombre des visiteurs du champ Langlois commence visiblement à diminuer. Hier, dans la journée de jeudi, la matinée, qui était belle, avait attiré cependant un certain nombre de curieux ; mais, dans l'après-midi, le ciel couvert de nuages avait découragé les promeneurs, qui étaient fort clairsemés autour des tombes des victimes.

Les marchands de toutes sortes, les aveugles, les pauvres d'origine qui le mardi avaient pris possession de la plaine de Pantin, ont maintenant disparu. Une nouvelle industrie s'est révélée. C'est celle du *cocrour*. Quelques jeunes détenus, vêtus en blouse, accostent les personnes qui descendent du vomitoire, et leur expliquent avec toute sorte de détail les circonstances du crime.

On lit dans le *Droit* :

M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, a été rendu aujourd'hui à la prison Mazas pour procéder à l'interrogatoire de Tropmann sur tous les faits relevés par l'instruction. Cet interrogatoire, commencé à dix heures du matin, a duré envi ron cinq heures.

Mais de nouvelles versions qui ont été reproduites, par plusieurs journaux, il n'existe jusqu'aujourd'hui aucune trace de complicité dans le crime de Pantin ; l'opinion que nous avons manifestée que Trupmann a été le seul auteur des huit assassinats se fortifie de plus en plus.

Aujourd'hui à quatre heures, les corps des victimes de l'horrible tragédie de Pantin ont été enlevés de la Morgue et rendus à la famille. On avait songé à célébrer un service religieux à Notre-Dame, mais on a été y renoncer par suite de certaines difficultés relatives aux pompes funèbres. A quatre heures moins quelques minutes, la grille de la porte d'entrée des voitures à la Morgue, qui se trouve située sur le côté du bâtiment, s'est ouverte pour donner passage à quatre fourgons de l'administration. Deux d'entre eux, M. l'archiprêtre de Notre-Dame, précédé de la croix et d'enfants de chœur, est arrivé assisté des membres de son clergé et de deux prêtres du diocèse. A 4h de suite introduit dans la grande salle du fond où arrivent les cadavres.

La scène qui suivit fut navrante, tous les sanglots, d'un bout à l'autre, à terre, formant un carré recouvert d'un grand drap noir avec une croix blanche. Après les prières et les chants d'usage, les voitures se sont successivement mises en ligne, lires chargées. Elles se sont ensuite dirigées vers le chemin de fer du Nord, d'où les corps devaient partir pour Pantin, pour y être inhumés à la sépulture de la famille Kincke. Le beau-frère de la malheureuse Mme Kincke, M. Leroux, de Lille, accompagnait, avec plusieurs membres du clergé la dépouille mortelle des victimes du misérable Tropmann.

L'Ère de Roubaix annonce que les corps des victimes de Pantin sont arrivés de Paris à Tourcoing pour être inhumés dans le cimetière de cette ville. C'est ce matin à dix heures qu'a lieu cette cérémonie solennel.

Le *Nouvelliste de Rouen* rend compte d'un fait que nous nous empressons de reproduire :

M. Hangouet, cafetier du Havre, sauveteur de Pantin, a dans notre ville conquis l'estime et la sympathie de tous ceux qui ont pu le connaître.

L'acte de délicatesse dont il a fait preuve chez un membre honoraire de la Société de Sauvetage de Rouen, mérite quelques éloges. Voici ce qu'on nous signale : M. Hangouet était accompagné d'un membre de la Société pour faire différentes visites de publicité. C'est chez M X.... qu'il a trouvé un accueil des plus cordiaux ; au moment de se retirer et désignant la dernière pièce du domicile, M. X.... aurait glissé dans celle de M. Hangouet un billet de banque. Ce dernier a spontanément refusé et a témoigné le désir de voir M X.... en faire une offrande aux pauvres de Rouen.

Le Phare de la Manche donne à ses lecteurs, sur le frère de Tropmann, des renseignements intéressants :

Dans la compagnie d'ouvriers d'artillerie de l'arsenal de Cherbourg, se trouve un jeune homme dont la conduite, depuis huit mois qu'il est entré au corps, n'a jamais rien laissé à désirer, qui a la jeunesse sublime jusqu'à ce jour, n'a eu que l'exemple de ses camarades. Ce militaire est le frère de Tropmann. Lorsqu'il apprit l'accusation qui pesait sur ses malheureux parents, il sentit que ses compagnons étaient abandonnés. Mais quelque chose de désolant le frappa. Il a vu et l'arrestation de son frère, et qu'il est accusé de la certitude de sa culpabilité, son émotion a été telle qu'il a été atteint d'une fièvre violente et d'un ébranlement cérébral, et qu'il a fallu le transporter à la caserne dans un état inquiétant. Il paraît que dans son délire il répétait sans cesse : "C'est moi, c'est moi, c'est moi qui l'ai tué. Ce pauvre jeune homme est, on le comprend l'objet des soins les plus délicats de la part de ceux qui l'entourent.

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Malgré la phase nouvelle dans laquelle l'arrestation et les aveux de Tropmann ont fait entrer l'affaire de Pantin, les recherches de la justice continuent à Lille, et principalement à Roubaix. Hier, M. le juge d'instruction Félix Lecoy et son greffier, M. Char les Boucher, qui ont fait preuve de la plus grande activité dans le commencement de l'instruction, se sont rendus de nouveau à Roubaix, afin d'achever l'information de l'horrible drame.

D'après une enquête très minutieuse à laquelle un commissaire de police de Roubaix a procédé, on aurait suivi la trace de Kincke père jusqu'à Amiens, et, à partir de cette époque, on ne découvre plus rien. Le premier assassinat de Tropmann remonterait-il à cette date ? C'est là encore une des questions de l'instruction. Quant à Gustave Kincke, on a pu le suivre jusqu'au 19 septembre, la veille du massacre de Pantin.

Tropmann connaissait Paris ; en effet, il y était déjà resté quelques mois, à l'hôtel de Bâle, en face de la gare de Strasbourg.

A Paris, il travaillait chez M. Périer, fabricant de machines.

On se rappelle qu'on a saisi sur lui un petit couteau noir en feuille acier trempé, et un poignard blanc valant à fleurs de roses. Ces objets ont été reconnus d'une manière certaine pour avoir été vendus par la femme Delpierre, marchande de nouveautés à Roubaix, à Gustave Kincke, quelques jours avant son départ pour Guebwiller ; il destinait, disait-il, le mouchoir à une jeunesse des environs de Paris et qu'il n'avait jamais vue.

Un de ses camarades d'atelier, Désiré Clément, rapporte que dans le langage de Tropmann respirait toujours le même désir d'acquérir la fortune ; il disait qu'il voudrait trouver une occasion, n'importe laquelle, pour la conquérir, et qu'il partirait ensuite pour quelque pays, en Amérique, et reviendrait plus tard quand tout serait oublié.

Tropmann accuse Jean Kincke et son fils d'être les instigateurs du crime ; mais quand on pense qu'il avait sur lui les montres, les bijoux, les titres de propriétés appartenant à ces derniers, n'est-on pas plutôt amené de plus en plus à penser que Jean-Baptiste Kincke et son fils seraient eux-mêmes tombés sous les coups de Tropmann ? Nous nous trouverons donc en présence d'une combinaison profonde, d'une série de crimes longtemps méditée et n'ayant pour mobile ni la vengeance ni un vol ordinaire, mais la soustraction d'une fortune tout entière. La nécessité de tuer tous les ayants droit, y compris le dernier-né, enfant de quelques jours seulement, non plus que la découverte de tous les papiers de la famille entre les mains de l'homme arrêté au Havre. Après avoir attiré la famille de Roubaix à Paris, on aurait sans doute fait croire que de Paris elle était allée en Amérique, et c'est de là, à l'aide des papiers volés, que l'assassin ou les assassins auraient fait liquider à distance, par procuration au nom même de Kincke, la fortune de la famille Kincke. Cette conception est un très bien absurde, et la prompte découverte des cadavres de Pantin ne l'eût déjouée.

— On lit dans les *Antilles*, de Saint-Pierre (Martinique) :

Cayenne vient d'être le théâtre d'un événement qui a plongé dans les larmes et le deuil un grand nombre de familles.

Pour célébrer la fête de l'empereur, on a tiré à Cayenne quelques salves, comme les années précédentes, un feu d'artifice ; mais malheureusement, il a eu le sort de celui qui fut organisé sur la caverne de Pont-Neuf à l'occasion de la pose de la statue de l'impératrice Joséphine, et d'où résulta une sorte de carnage.

Les premières pièces étaient à peine parties, qu'une bombette égarée vint tomber sur le dépôt des artifices. Une centaine de fusée et une douzaine de bombes, s'enflammèrent à la fois, produisant dans tous les sens, au beau milieu de la foule, que l'exiguïté de l'emplacement avait obligée de s'entasser jusqu'aux cordes qui défendent l'enceinte réservée.

Ce fut un terrible moment d'épouvante, de tumulte, d'angoisses, de douleurs, que celui où cette bateterie désastreuse fit rage. Personne, qui a jamais oublier ce spectacle, qui, en un instant, a jeté de nombreuses victimes, dont quelques-unes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, étaient horriblement brûlées, et toute autres plus ou moins atteintes. On ignorait encore les victimes à l'hôpital et dans nos parennes.

Plusieurs ont déjà succombé.

Une mère a perdu ses deux seuls enfants. Un pauvre père a perdu ses deux seuls enfants. Un autre a perdu sa femme et ses enfants. Un autre a perdu sa femme et ses deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses dix enfants. Un autre a perdu sa femme et ses onze enfants. Un autre a perdu sa femme et ses douze enfants. Un autre a perdu sa femme et ses treize enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quatorze enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quinze enfants. Un autre a perdu sa femme et ses seize enfants. Un autre a perdu sa femme et ses dix-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses dix-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses dix-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses vingt-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-un enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses trente-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-un enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses quarante-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-un enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses cinquante-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-un enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-deux enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-trois enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-quatre enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-cinq enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-six enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-sept enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-huit enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-neuf enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-dix enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-onze enfants. Un autre a perdu sa femme et ses soixante-douze